

**PROCES VERBAL du Conseil d'école du 15 Janvier 2016**

**Personnes présentes :**

Madame DE MARCH Denise, maire de Serrières; Madame PERRIN Sandrine, adjointe au maire  
Madame BIANCHI Brigitte, adjointe au maire de Motz ;  
Madame Christiane PERROUD, DDEN  
Mmes, SCHOCH Lysielle, THEVENOUD Valérie, DIEMUNSCH Sandrine, VEIRAS Angélique ;  
DESLOGES Benjamin, FERAL Bruno, JABRI Mohamed représentants des parents d'élèves ;  
Mmes Charline COLLADANT, Lydie GIL, Isabelle KRUPA, directrices, Marjorie CURTELIN, Céline  
VILLEGAS, Celine DUVAL, Sylvain GORGES, Mélanie MARTIN enseignants.

**Personnes excusées :**

Monsieur Laurent RONCHAIL, Inspecteur de l'Education Nationale  
Monsieur Olivier ROGNARD, maire de Ruffieux  
Mmes LAVERDURE Cindy, CURTA Rosemonde, Elise CHARPENTIER, Nathalie CHIARELLO  
MUGNISY Rose, M. LAVAISIERE Laurent.

**PARTIE COMMUNE**

➤ **PPMS :**

Les Plans Particuliers de Mise en Sûreté face aux risques majeurs, élaborés pour chacune des trois écoles et présentés en Conseil d'école en 2006-2007, ont été mis à jour : des consignes concernant la conduite à tenir en cas d'intrusion ont été ajoutées.

Un exercice annuel a été effectué le mercredi 6 janvier 2016 à l'école maternelle : bien que tous les enseignants n'aient pas entendu le signal d'alerte (coups de sifflet), les enfants ont appris à se mettre à l'abri sous les tables en cas de séisme et sur les tables en cas d'inondation. Une information a été diffusée aux familles.

En élémentaire à Serrières un exercice d'évacuation vers la salle de Fortis en cas d'inondation a eu lieu le 2 décembre 2015. Un exercice de confinement sera programmé prochainement et une information sera diffusée aux familles.

Pour l'école de Motz, un exercice de confinement en cas d'intrusion dans l'école s'est déroulé le 17 décembre 2015. Un exercice de mise à l'abri en cas de séisme sera programmé prochainement. Une information sera diffusée aux familles.

➤ **Exercices incendie :**

Pour l'école maternelle, le deuxième exercice d'évacuation en cas d'incendie a eu lieu le 11 décembre 2015. Les trois classes se sont regroupées sur l'herbe, près du parking de l'école. L'évaluation de l'exercice ainsi que les éléments pouvant améliorer l'évacuation ont été transmis en mairie.

Pour l'école élémentaire, le deuxième exercice d'évacuation en cas d'incendie a été effectué le 15 décembre 2015. Les trois classes se sont regroupées sur le terrain de foot près de la salle des fêtes.

Pour l'école de Motz, le deuxième exercice d'évacuation en cas d'incendie a eu lieu le 11 décembre 2015. Les deux classes se sont regroupées sur la place du monument aux morts.

➤ **Effectifs et répartitions :**

**Ecole maternelle :**

PS/MS	PS/MS	MS/GS	GS	TOTAL
Charline COLLADANT & Céline DUVAL	Céline VILLEGAS & Céline DUVAL	Sylvain GORGES	Marjorie CURTELIN	91
23 élèves (13 PS - 10 MS)	22 élèves (14 PS - 8 MS)	22 élèves (8 MS - 14 GS)	24 élèves de GS	

Depuis le dernier conseil d'école, il y a eu deux radiations : un élève de moyenne section dans la classe de Mme Villegas et dans la classe de M. Gorges une élève de grande section a quitté l'école pour y revenir au mois d'avril. Il y a également eu une inscription en grande section pour la rentrée des vacances de février.

En raison d'une baisse importante des effectifs (prévision de 83 élèves pour la rentrée de 2016), M. l'Inspecteur de l'Education Nationale a informé la mairie ainsi que l'école qu'il envisage de ramener le nombre de classes à 3 pour porter le nombre moyen d'élèves par classe à 28, conformément à la moyenne départementale.

Dérogations : Les mairies sont vigilantes par rapport aux demandes de dérogations pour que les enfants restent sur les écoles du RPI.

### Regroupement pédagogique Motz-Serrières :

CP	CP/CE1	CE1 / CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	Total
Lydie GIL	Elise CHARPENTIER Céline DUVAL	Mélanie MARTIN	Nathalie CHIARELLO Céline DUVAL	Isabelle KRUPA	Regroupement pédagogique
23 élèves 23 CP	23 élèves 5 CP 18 CE1	23 élèves 9 CE1 14 CE2	24 élèves 9 CE2 15 CM1	23 élèves 12 CM1 11 CM2	117 élèves

#### ➤ Emplois de Vie Scolaire (EVS):

L'EVS a pour rôle principal d'assister le directeur d'école dans les tâches administratives. Madame Laurence GIGNAC-NOGUES a un contrat hebdomadaire de 20 heures partagé entre nos trois écoles et l'école de Conjux jusqu'au 31 décembre 2016.

#### ➤ Activités pédagogiques complémentaires :

- Ecole maternelle de Serrières : elles ont lieu les midis de 11H30 à 12H00, du lundi au vendredi. Pour cette troisième période de travail, les enseignants proposeront à tous les enfants de moyenne section des activités autour des jeux de société. Pour cette année scolaire, les APC prendront fin le vendredi 29 janvier.
- Ecole élémentaire de Serrières : Les activités pédagogiques complémentaires ont eu lieu au premier trimestre à raison de 12 heures par classe.
- Ecole de Motz : Les activités pédagogiques complémentaires ont eu lieu au premier trimestre pour la classe des CM1/CM2. Pour la classe des CE2/CM1, les activités pédagogiques complémentaires ont également eu lieu sur une partie du premier trimestre et se poursuivront plus tard dans l'année.

## ECOLE MATERNELLE DE SERRIERES

#### ➤ Manifestations et activités :

- Noël : les enfants ont assisté au spectacle intitulé « Le loup Croc' notes », proposé par la compagnie Le Colibri Conteur, le mardi 8 décembre matin. Le goûter ainsi que la venue du Père-Noël ont eu lieu le vendredi 18 décembre après-midi. Nous tenons à remercier les mairies qui ont financé le goûter ainsi que les cadeaux destinés aux enfants : des jeux pour chaque classe ainsi que 3 draisiennes pour l'ensemble des élèves.
- Marché de Noël : les élèves ont réalisé diverses pâtisseries (rochers noix de coco, sablés, madeleines, roses des sables). La vente de ces friandises ainsi que des bricolages des élèves des écoles élémentaires, organisée sous la forme de participation libre des parents, ont rapporté environ 82€ à chaque classe.
- Cycle piscine : les élèves de grande section de la classe de Sylvain Gorges participeront au cycle de natation à raison de 10 séances, du mardi 12 au lundi 25 janvier inclus. Les enfants se rendront à la piscine avec la classe de Mélanie Martin. Les élèves de la classe de Marjorie Curtelin participeront également à ces 10 séances au mois d'avril, accompagnés des élèves de Lydie Gil. Nous tenons à remercier les parents bénévoles qui ont permis l'encadrement de ces séances et sans lesquels le cycle aurait été annulé.
- Sortie neige : elle aura lieu le mardi 26 janvier au domaine de Sur Lyand. Trois types d'activités seront proposés aux enfants : glisse, sculpture sur neige et découverte de la faune montagnarde l'hiver. En cas de mauvais temps, la sortie pourrait être reportée. Cette activité sera principalement financée par la Communauté de Communes de Chautagne. Le complément sera pris en charge par la coopérative scolaire.
- L'étoile de Martin : l'école organisera une vente de gâteaux au profit de cette association reconnue d'intérêt général et destinée à soutenir la recherche sur les cancers de l'enfant. Cette vente sera organisée par les enseignants le vendredi 5 février à 16h30. Les parents seront sollicités pour préparer des gâteaux, dont la part sera vendue 1 €. La totalité des bénéfices sera reversée à l'association.
- Carnaval : il aura lieu l'après-midi du vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016. Les élèves de l'école maternelle prépareront puis brûleront « M. Carnaval » puis un goûter suivra dans la cour de la maternelle, uniquement avec les enfants et parents de l'école maternelle. Les costumes seront choisis et fournis par les parents.
- Fête de l'école : elle aura lieu le samedi matin 25 juin.

## ECOLES ELEMENTAIRES DE MOTZ ET DE SERRIERES

### ➤ Activités communes :

- **Cartes aux aînés** : Comme chaque année, les cartes de vœux réalisées par les enfants ont été jointes aux colis préparés et offerts par les communes aux personnes âgées à l'occasion des fêtes.
- **Marché de Noël** : Les élèves répartis en ateliers ont réalisé des objets qui ont été vendus au marché de Noël organisé par le Comité de Parents d'élèves le samedi 12 décembre. Le bénéfice de cette manifestation s'élève à 739,52 € pour l'ensemble des écoles. Nous remercions les familles et les visiteurs pour leur généreuse participation.
- **Fête de fin d'année** : les 5 classes élémentaires (Serrières et Motz) ont été rassemblées le vendredi 18 décembre 2015 après-midi à la salle des fêtes de Serrières en Chautagne pour assister au spectacle : « Le petit prince et l'aviatrice ». A l'issue du spectacle, un goûter et un livre ont été offerts à chaque enfant par les municipalités.

### ➤ Activités spécifiques à l'école de Serrières

- **Interventions théâtre** : Les interventions d'Olivier Quenard de l'association ThéArt&co se poursuivent jusqu'au 31 mars date à laquelle une restitution sera présentée à 18 heures à l'espace de Fortis. Ces interventions sont financées par la coopérative scolaire.
- **Natation** : Les élèves de CE1/CE2 se rendent à la piscine depuis le 12 janvier tous les matins selon la formule stage jusqu'au 25 janvier. Les élèves de CP/CE1 prendront la suite du 26 janvier au 8 février. Puis ce sera le tour des élèves de CP du 6 avril au 3 mai. Pour ces derniers, les séances ayant lieu de 10h00 à 11h00, le retour à l'école est prévu à midi. Les élèves habitants Motz ne pourront donc pas prendre le car pour rentrer chez eux. Un service de cantine sera assuré pour les élèves qui auront été préalablement inscrits. Les entrées à la piscine et le transport sont financés par la communauté de communes.
- **Mardi-gras** : Le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016 après-midi les 3 classes participeront au défilé puis se retrouveront au sein de l'école autour de crêpes confectionnées par leurs soins.
- **Rallyes Mathématiques** : Les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 participent au rallye mathématique organisé sur le département de la Savoie. Il s'agit d'un travail de groupe autour de la résolution de problèmes.
- **Classe verte** : Les trois classes se rendront à Arêches les 8, 9, et 10 juin 2016. Le prix par élève est de 145 euros. Les participations du Conseil général, des mairies, de la coopérative scolaire et des PEP (en fonction du coefficient familial) seront à déduire de ce prix. Un premier appel de fonds sera adressé aux familles à la fin du mois de janvier.

### ➤ Activités spécifiques à l'école de Motz

- **Mardi-gras** : Il aura lieu le vendredi 8 avril 2016 après-midi à l'école de Motz. Les 2 classes se retrouveront autour d'une dégustation de crêpes préparées par les élèves.
- **Vente de pain** : une vente de pain sera organisée avec l'aide des parents d'élèves de l'école le samedi 13 février 2016. Le bénéfice de cette manifestation servira à financer la classe découverte.
- **Classe découverte** : elle aura lieu à St François de Sales du 29 au 31 mars 2016 sur le thème de l'astronomie. Le coût du séjour s'élève à 146 €. La participation du conseil départemental s'élève à 24 € par enfant, celle des mairies à 30 € par élève. Le parc du massif des Bauges a également accordé une aide de 125 € par classe. Ces participations viendront en déduction du coût du séjour. L'école a également sollicité une aide auprès des PEP et de l'ASCD à la demande de certaines familles. La participation financière de l'école sera connue après la vente de pain. L'équipe enseignante de l'école tient à remercier les mairies pour leur soutien financier apporté au projet.

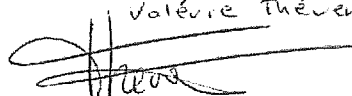
### ➤ Prochain conseil d'école :

Il aura lieu le vendredi 3 juin à 18h30 à l'école maternelle.

### ➤ Réponses aux questions posées par les représentants de parents :

- **DATE DU CONSEIL D'ECOLE** : Pour quelle raison le conseil d'école a-t-il été avancé d'un mois ?  
*Réponse des enseignants* → Le conseil d'école a été avancé d'un mois en raison d'une demande de l'inspection académique suite aux attentats du 13 novembre 2016.
- **LOCAUX DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE MOTZ** : Les enfants scolarisés à l'école de Motz dégagent une désagréable odeur d'humidité et de renfermé lorsqu'ils rentrent de l'école, de même que leur matériel scolaire. Pour le bien-être de tous, des mesures de réfection du système de ventilation et éventuellement de chauffage pourraient-elles être envisagées ?  
*Réponse de la Mairie* → La commune de Motz a noté la remarque des parents. Il n'y a pas de traces d'humidité, l'aération doit être quotidienne par les fenêtres. Le chauffage est opérationnel. La législation n'oblige pas la mise en place de VMC mais en 2018 il sera obligatoire de faire vérifier la qualité de l'air via des mesures.

La secrétaire de séance :

Valérie Thévenoud  


Les présidentes de séance :



